

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Commission SAI par Beat EGGEL, PDCC, Jean-Michel SAVIOZ, PLR et Barbara LANTHEMANN, AdG/LA

Objet Nouvelle stratégie cantonale en matière de santé psychique.

Date 04/09/2020

Numéro 2020.09.228

Actualité de l'événement

Le 30 juin dernier le Conseil d'Etat a communiqué sa stratégie cantonale en matière de santé psychique.

Imprévisibilité

Alors que les travaux et réflexions étaient en cours depuis plusieurs années en collaboration avec différents partenaires concernés, depuis 2018 plus aucune information n'a été donnée et soudain une communication est faite en juin 2020 avec les conclusions et options prises pour le futur.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La communication de la stratégie cantonale en matière de santé psychique en a surpris plus d'un, notamment des institutions ou associations concernées. Il est donc important et urgent d'obtenir certaines réponses, afin que la mise en oeuvre se fasse en concertation et avec l'adhésion des concernés.

Suite à la communication de la nouvelle stratégie cantonale en matière de santé psychique communiquée fin juin par le Conseil d'Etat et aux réactions que celle-ci a suscitées, la commission SAI a souhaité être informée un peu plus en détail.

La commission a donc rencontré la Cheffe du Département, le service de la santé, l'Hôpital du Valais, l'association valaisanne des psychologues et l'association Synapsespoir.

A la suite de cette séance d'information et d'échanges, la Commission a obtenu des informations importantes qui permettent de mieux comprendre les orientations décidées, notamment une meilleure couverture territoriale, le développement de l'ambulatoire et l'évolution du rôle de l'hôpital de Malévoz.

La Commission tient également à relever que la communication dans la phase finale peut être qualifiée de lacunaire. En effet, plusieurs partenaires concernés et associés aux premières réflexions ont pris connaissance des conclusions et du concept au moment de l'information à la presse. Ceci est très dommageable dans l'idée d'une adhésion à cette stratégie de la part des milieux concernés.

Conclusion

En lien avec les informations reçues, la Commission SAI se pose différentes questions qui demandent une clarification avant le début de la mise en oeuvre de la stratégie:

1. Concernant le mandat donné à Beratung & Analysen la commission s'étonne du peu de détails donnés. Il semble que des acteurs directement concernés n'aient pas été intégrés à la réflexion (groupement des psychiatres du Valais par exemple).

- Quels organismes ou institutions ont été consultés ?
- Les personnes du terrain, soit les cadres de l'hôpital et les infirmiers par exemple ont-ils été entendus ?
- Comment les patients ont-ils été intégrés aux réflexions?

2. L'intervention à domicile par des équipes mobiles permet d'évaluer, de repérer ou de stabiliser des situations et d'éviter certaines hospitalisations. Le Département prévoit 68 EPT dans les équipes mobiles bio-psycho-sociales. Les activités des équipes mobiles sont mal financées par la LAMal, l'essentiel des coûts sera à la charge du canton.

- Comment seront financés ces 68 EPT ?

3. La pédopsychiatrie a pris de l'ampleur ces dernières années. En Valais, les pédopsychiatres font cruellement défaut. La prise en charge est particulièrement complexe aux niveaux pédagogique, éducatif, familial et culturel. La combinaison des soins et d'un environnement adapté serait idéal, ce qui ne semble pas être le cas à Sierre.

- Le site de Malévoz qui possède un quartier culturel (avec salle de spectacle, ateliers d'artiste, lieu d'exposition, buvette autogérée), un jardin qui est en train d'être converti en espace culturel et pédagogique, un parc magnifique, une salle de gymnastique, un terrain de tennis ne pourrait-il pas être une alternative pour la prise en charge stationnaire des enfants et adolescents ?
- Que prévoit la nouvelle stratégie pour pallier au manque de pédopsychiatres et d'unités thérapeutiques de jour?

4. La diminution du nombre de lits se justifie par l'évolution de la prise en charge. Une meilleure offre pour des urgences psychiatriques dans des hôpitaux proposant des services d'urgence permet une meilleure proximité et une prise en charge rapide.

- Cependant, que se passera-t-il avec les patients nécessitant une hospitalisation plus longue?
- Seront-ils transférés à Malévoz dont les espaces ouverts sont particulièrement appréciés et importants pour leur traitement?
- Se dirige-t-on vers une prise en milieu fermé impliquant un usage régulier à la contention mécanique?
- Le département a-t-il pris la mesure de ce risque ?

5. Il y a actuellement 30 lits inoccupés à Malévoz, or des patients se sont vus refuser un séjour pour des raisons d'indisponibilité.

- Comment peut-on expliquer cette situation ?

6. Le nouveau rôle de Malévoz devrait intégrer sur son site des structures ou institutions sociales.

- Le Département peut-il être plus précis à ce sujet et expliquer les objectifs de cette évolution?

7. La prise en charge actuelle est souvent limitée à de la médication et les mesures d'insertion sont quasiment inexistantes.

- Qu'est-ce qui est prévu à ce sujet dans la nouvelle stratégie ?
- Est-il imaginable d'organiser une structure qui fasse le pont entre l'hôpital et l'ambulatorio ?
- Pourrait-on allouer plus de moyens à l'hôpital pour une prise en charge pluridisciplinaire ?

8. Les situations psychiatriques sont toujours plus nombreuses dans les EMS.

- Que prévoit la nouvelle stratégie pour renforcer le soutien aux EMS pour les prises en charges psychiatriques?

9. Il n'existe actuellement pas de structure pour les personnes atteintes de troubles du spectre autistique, qui sont toujours plus nombreuses.

- Le Département a-t-il prévu d'offrir une prise en charge dans ce domaine spécifique ?

10. La mise en oeuvre va maintenant commencer progressivement. Derrière cette stratégie il y a des patients et des proches en souffrance, ainsi que des équipes soignantes.

- Le Département prévoit-il d'entendre les partenaires concernés pour les associer et les fédérer autour de cette stratégie ?